

Information générale

Modifié le 9 juillet 2025

Cours	
Titre	MCB1040-A-H26 - Éthique en microbiologie et immunologie
Nombre de crédits	2
Sigle	MCB1040-A-H26
Site StudiUM	MCB1040-A-H26 - Éthique en microbiologie et immunologie
Faculté / École / Département	Médecine / Microbiologie, infectiologie et immunologie
Trimestre	Hiver
Année	2026
Mode d'enseignement	Hybride
Déroulement du cours	Tous les lundis 08h30 (sauf exception), il y aura une rencontre synchrone (en direct) d'environ 60 à 75 minutes via l'outil ZOOM. Vous aurez du travail à réaliser avant et/ou après chacune de ces rencontres (écoute de vidéos, questionnaires, lectures, etc.). Des indications précises seront disponibles sur notre plateforme de cours StudiUM. Toute l'équipe a travaillé de manière à vous offrir un maximum de flexibilité, mais il est essentiel de faire le nécessaire chaque semaine. Examens - En présentiel Intra 9 mars 2026 08:30 à 10:30 Final 27 avril 2026 08:30 à 10:30
Charge de travail hebdomadaire	Environ de 3 heures de travail à faire chaque semaine.

Enseignant		
Dre Carolina Alfieri	Titre	Professeure responsable Professeure retraitée Professeure honoraire
	Coordonnées	carolina.alfieri@umontreal.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours. Pour des préoccupations personnelles, me joindre par courriel.

Dre Anne-Marie Laberge	Titre	Professeure titulaire de clinique
	Coordonnées	anne.marie.laberge@umontreal.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.

Personne-ressource		
Dr Jaafar Amro	Responsabilité	Auxiliaire d'enseignement
	Coordonnées	jaafar.amro@umontreal.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.

TGDE – Premier cycle	Responsabilité	Technicienne en gestion des dossiers étudiants
	Coordonnées	tgde-1er-cycle@microim.umontreal.ca
	Disponibilités	Par courriel

Description du cours

Description simple	Principes et théories fondateurs de la bioéthique. Enjeux de l'intégrité en recherche. Sujets d'actualité généraux et spécifiques en bioéthique pour les étudiants en microbiologie et immunologie. Cours équivalent(s) : BIO3002 et MCB3040.
Description détaillée	Ce cours d'introduction couvre la base théorique de la bioéthique et met l'accent sur l'application en ciblant des thématiques spécifiques au domaine de la microbiologie, virologie, infectiologie et santé publique. Des thématiques plus larges seront également élaborées, telles que l'éthique en lien avec l'utilisation de l'animal de laboratoire, l'éthique et l'environnement, l'éthique des banques tissulaires et des banques de données personnelles, l'éthique de la recherche clinique, ainsi que l'intégrité en recherche. Les défis éthiques particuliers à l'utilisation des cellules souches embryonnaires seront aussi couverts ainsi qu'un discours sur les normes éthiques applicables en greffes d'organe pour définir la mort chez le donneur.
Place du cours dans le programme	Cours obligatoire de 1 ^{re} année pour les étudiants inscrits au programme d'études de Baccalauréat en microbiologie et immunologie (1-500-1-0). Cours offert au trimestre d'hiver. Cours équivalent(s) : BIO3002 et BCM3515

Apprentissages visés

Objectifs généraux	L'objectif général de ce cours vise à familiariser les étudiants avec les bases, théories et principes de la bioéthique. Plus particulièrement, ce cours vise à sensibiliser les étudiants à la dimension « éthique » associée au domaine de la microbiologie et des sciences connexes.
Objectifs d'apprentissage	À la fin du cours, les étudiants devraient être en mesure de: Connaître les concepts saillants et le vocabulaire de la bioéthique. Avoir un aperçu de la dimension « éthique » associée au domaine de la microbiologie et sciences connexes. Utiliser l'éthique du discours pour résoudre les mises en situation.

Calendrier des séances

12 janvier 2026	Titre	Introduction, objectifs du cours, définitions, historique, textes fondateurs (C. Alfieri)
	Contenus	Objectifs de la séance: Connaître le contexte historique et la prise de conscience qui a donné naissance à la bioéthique. Introduire les textes fondateurs en bioéthique. Introduire les théories et les principes saillants de la bioéthique. Présenter l'étude Tuskegee.
	Activités	Des activités asynchrones seront à réaliser avant et/ou après la séance synchrone du cours. Séance synchrone sur ZOOM à 08h30.
19 janvier 2026	Titre	L'éthique et l'animal de laboratoire (C. Alfieri)
	Contenus	Objectifs de la séance: Se familiariser avec les perspectives historiques

	Activités	« pour » et « contre » l'expérimentation animale Connaître le Principe des Trois R (Remplacement, Réduction, Raffinement) Savoir appliquer les normes de l'éthique animale dans la recherche, l'enseignement et les tests. Des activités asynchrones seront à réaliser avant et/ou après la séance synchrone du cours. Séance synchrone sur ZOOM à 08h30.
26 janvier 2026	Titre	La bioéthique de l'environnement (C. Alfieri)
	Contenus	Les objectifs de la séance: Connaître les grandes lignes sur l'historique et la philosophie de la protection environnementale. Savoir distinguer les 4 théories courantes sur l'éthique de l'environnement.
	Activités	Des activités asynchrones seront à réaliser avant et/ou après la séance synchrone du cours. Séance synchrone sur ZOOM à 08h30.
2 février 2026	Titre	Le scandale du sang contaminé (C. Alfieri)
	Contenus	Les objectifs de la séance: Comprendre les raisons du scandale et les principes sous-jacent le nouveau système du sang tels que postulés par la Commission Krever Comprendre la notion du « risque » en santé publique, et savoir quand appliquer le principe de précaution en gestion de risque
	Activités	Des activités asynchrones seront à réaliser avant et/ou après la séance synchrone du cours. Séance synchrone sur ZOOM à 08h30.
9 février 2026	Titre	Études de cas et révision (C. Alfieri)
	Contenus	Les objectifs de la séance: Présenter les types de questions qui paraîtront sur l'examen intra Répondre aux questions des étudiants, ceci en guise de révision pour l'examen intra
	Activités	Séance synchrone sur ZOOM à 08h30.
16 février 2026	Titre	Biobanques et tests génétiques (A.-M. Laberge)
	Contenus	Les objectifs de la séance: Comprendre les enjeux éthiques et génétiques à travers les exemples des biobanques et du dépistage néonatal.
	Activités	Des activités asynchrones seront à réaliser avant et/ou après la séance synchrone du cours. Séance synchrone sur ZOOM à 08h30.
23 février 2026	Titre	La bioéthique en santé publique et en maladies infectieuses (C. Alfieri)
	Contenus	Les objectifs de la séance: Comprendre les enjeux particuliers à la santé publique, dans le cadre des maladies contagieuses.

		Connaître les principes applicables en éthique de la santé publique. Discuter l'étendu du devoir des professionnels de la santé à fournir des soins lorsqu'en situation de risque élevé.
	Activités	Des activités asynchrones seront à réaliser avant et/ou après la séance synchrone du cours. Séance synchrone sur ZOOM à 08h30.
2 mars 2026	Contenus	Semaine de lecture
	Activités	Semaine de lecture
9 mars 2026	Contenus	Examen intra
	Activités	08:30 à 10:30 En présentiel Examen Intra avec questions de type choix multiples portant sur les contenus du 12 janvier au 23 février inclusivement.
	Évaluation	35%
16 mars 2026	Titre	L'embryon et l'éthique de début de vie (C. Alfieri)
	Contenus	Les objectifs de la séance: Comprendre la nature des cellules souches et leur provenance. Connaître les enjeux éthiques associés à l'utilisation de l'embryon en recherche et en thérapie. Se familiariser avec les débats entourant l'embryon et l'éthique du début de la vie.
	Activités	Des activités asynchrones seront à réaliser avant et/ou après la séance synchrone du cours. Séance synchrone sur ZOOM à 08h30.
23 mars 2026	Titre	L'éthique en recherche avec les êtres humains (C. Alfieri)
	Contenus	Les objectifs de la séance : Définir la recherche versus la recherche clinique Avoir un aperçu du cadre normatif (éthique et légal) en recherche clinique
	Activités	Des activités asynchrones seront à réaliser avant et/ou après la séance synchrone du cours. Séance synchrone sur ZOOM à 08h30.
30 mars 2026	Titre	L'intégrité en recherche (C. Alfieri)
	Contenus	Les objectifs de la séance : Connaître les valeurs clés en recherche scientifique Connaître les obligations des chercheurs et de leurs institutions Connaître les types d'inconduite en recherche scientifique Savoir identifier un conflit d'intérêt
	Activités	Des activités asynchrones seront à réaliser avant et/ou après la séance synchrone du cours. Séance synchrone sur ZOOM à 08h30.

13 avril 2026	Titre	La greffe d'organes et l'éthique de fin de vie (C. Alfieri)
	Contenus	Les objectifs de la séance: Comprendre les enjeux éthiques particuliers à la greffe d'organes Connaître les critères utilisés pour définir la mort du donneur en greffe d'organes cadavériques Comprendre les notions de justice applicables à la distribution de ressources rares
	Activités	Des activités asynchrones seront à réaliser avant et/ou après la séance synchrone du cours. Séance synchrone sur ZOOM à 08h30.
20 avril 2026	Contenus	Études de cas et révision
	Activités	Présenter les types de questions qui paraîtront sur l'examen final et répondre aux questions des étudiants, ceci en guise de préparation pour l'examen
	Lectures et travaux	Remise du travail écrit.
27 avril 2026	Contenus	Examen final
	Activités	08:30 à 10:30 En présentiel Examen final à choix multiple portant sur les contenus du 16 mars au 20 avril inclusivement.
	Évaluation	35%

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Évaluations

Calendrier des évaluations

12 janvier 2024	Activité	Pondération totale du cours
	Objectifs d'apprentissage visés	35% examen intra 35% examen final 30% travail écrit
	Pondération	100%
9 mars 2024	Activité	Examen intra 08:30 à 10:30 En présentiel Examen intra complètement à choix multiples portant sur les contenus du 12 janvier au 23 février inclusivement.
	Objectifs d'apprentissage visés	
	Critères d'évaluation	À déterminer
	Pondération	35%
20 avril 2024	Activité	Le travail écrit consistera à faire l'analyse d'une problématique éthique avec votre groupe désigné.

	Objectifs d'apprentissage visés	Mettre en pratique les notions apprises en séances asynchrones. Apprendre à utiliser l'éthique du discours pour résoudre des questions d'éthique.
	Critères d'évaluation	Seront fournis par StudiUM, et lors des séances synchrones.
	Pondération	30%

27 avril 2024	Activité	Examen final 08:30 à 10:30 En présentiel Examen final à choix multiple portant sur les contenus du 16 mars au 20 avril inclusivement.
	Objectifs d'apprentissage visés	
	Critères d'évaluation	À déterminer
	Pondération	35%

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à une évaluation	Toute absence lors d'un cours comportant une évaluation doit être justifiée en utilisant le formulaire CHE_Absence_Évaluation sous la tuile Vos formulaires disponible dans votre Centre étudiant. Le formulaire dûment rempli et les pièces justificatives doivent être soumis dans les sept jours suivant l'absence (art. 9.9 du Règlement des études de premier cycle). La décision sera rendue après vérification des documents soumis.
Dépôts des travaux	Les travaux doivent être remis (afficher « remis pour évaluation ») sur StudiUM avant la date de tombée indiquée, sans quoi les pénalités pour retard seront imposées. Ceux qui ne peuvent respecter la date de remise des travaux doivent le motiver par écrit, en complétant le formulaire CHE_Délai_remise_travail sous la tuile Vos formulaires disponible dans votre Centre étudiant et fournir les pièces justificatives. Un retard non motivé dans la remise des travaux entraîne 10 % de pénalité sur la note du travail pour un retard de moins de 24 heures (incluant samedi et dimanche). À partir de 24 heures et plus de retard, la note 0 est attribuée pour le travail. Ceci inclut aussi tout travail demeuré à l'état de « brouillon (non remis) ». Aucun rappel ne sera effectué. Il est donc de votre responsabilité de remettre à temps vos travaux.
Matériel autorisé	Pour les examens (intra et final), seules les notes de cours sont autorisées. Aucune autre ressource n'est permise.
Qualité de la langue	Les travaux doivent être présentés en français. La qualité de la langue française et la capacité à utiliser la terminologie adéquate sont évaluées. Un texte jugé incompréhensible par le correcteur pourra être pénalisé jusqu'à concurrence de 10% de la note du travail.
Seuil de réussite exigé	D (50%)

Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	22 janvier 2026
Date limite d'abandon	13 mars 2026
Fin du trimestre	27 avril 2026
Évaluation de l'enseignement	Semaine 13 du trimestre

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours	Les séances synchrones sur Zoom seront enregistrées, chapitrées puis rendues disponibles sur StudiUM dans les jours suivants la séance. Si vous ne désirez pas apparaître dans les enregistrements, gardez votre caméra fermée et utilisez le clavardage sur ZOOM ou les forums sur StudiUM pour poser vos questions.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette capable de fonctionner avec Internet haute vitesse (pour faciliter le visionnement des vidéos et la participation aux séances synchrones). Vous aurez aussi besoin d'écouteurs et d'installer le logiciel Zoom sur votre appareil. Pour accéder à votre environnement d'apprentissage StudiUM, il est recommandé d'utiliser le navigateur Chrome de Google ou encore Firefox de Mozilla. Pour accéder aux ressources de la bibliothèque, vous devez installer le Proxy de l'UdeM sur votre appareil. Par ailleurs, en tant qu'étudiant de l'UdeM, vous pouvez télécharger gratuitement la suite Office 360.

Ressources

Ressources obligatoires

Documents

Ouvrages en réserve à la bibliothèque

Ressources complémentaires

Sites Internet	Procédure Zoom pour tous les participants qui ont une adresse @umontreal.ca
-----------------------	---

- Cliquer sur 1. et se connecter : [1. Pour se connecter à Zoom](#)
- Connectez-vous sur ZOOM en étant authentifié officiellement, c'est-à-dire avec votre adresse @umontreal.ca .
- Au besoin, consultez la procédure facultaire ici : <https://wiki.umontreal.ca/pages/viewpage.action?pageId=162481091>

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

[Centre de communication écrite](#)

[Centre étudiant de soutien à la réussite](#)

[Services des bibliothèques UdeM](#)

[Soutien aux étudiants en situation de handicap](#)

Autres

Vous ne voyez plus le bout de votre trimestre ? Vous cumulez les problèmes et difficultés en cours de trimestre ?

Avant d'atteindre le point de non-retour et/ou d'avoir recours à des pratiques peu recommandables, allez chercher de l'aide !

Consulter le site du [SOUTIEN POUR RÉUSSIR](#) de l'Université de Montréal. Vous y trouverez les outils et ressources pour vous aider à atteindre vos objectifs de réussite.

Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

[Règlement des études de premier cycle](#)

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

[Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales](#)

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

[Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap](#)

[Demande d'accommodement et responsabilités](#)

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en

situation de handicap (BSESH).
Le deuxième lien ci-contre
présente les accommodements
aux examens spécifiques à
chaque faculté ou école

Autres

Le règlement des études du premier cycle de l'Université de Montréal (<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>) mentionne que, si vous croyez avoir été lésé dans l'évaluation d'un travail ou examen, vous devez entreprendre les démarches suivantes **à la fin du trimestre** suite à l'obtention de votre note littérale:

- 1) Au plus tard 14 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant doit faire une demande de consultation de ses travaux (*art. 9.4*). Afin de vous prévaloir de ce droit, effectuez une demande auprès de la TGDE responsable de la gestion du cours (coordonnées disponibles dans le programme horaire).
- 2) Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des **raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit** peut demander la révision de cette modalité en remplissant le formulaire dédié et déposer sa demande motivée auprès de l'autorité compétente de la faculté responsable du cours (en l'occurrence, la TGDE responsable de la gestion du cours). Suite à la révision des modalités d'évaluation, la note peut être maintenue, diminuée ou majorée et le relevé de notes sera ajusté en conséquence (*art. 9.5*).

Ainsi, veuillez noter qu'aucune modification de la note ne sera effectuée en cours de trimestre. Seule la TGDE est habilitée à recevoir vos demandes de consultation et de révision, et ce, en fin de trimestre. Seul le directeur du département est habilité à acquiescer à une demande de révision.

Règlement concernant la quérulence dans le contexte d'une demande, d'une plainte ou de l'exercice d'un droit d'un étudiant

L'Université de Montréal a adopté un règlement afin d'encadrer l'exercice d'une demande, d'une plainte ou d'un droit prévu aux politiques et règlements de l'Université lorsqu'un étudiant fait preuve d'une conduite quérulente. Soyez avisé que, le cas échéant, ce règlement sera appliqué.

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des

sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.

- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

[Site Intégrité](#)

[Les règlements expliqués](#)

Autres

Tout travail peut être analysé afin de déceler toute trace de plagiat.